



Catalogue E-learning

La formation en toute liberté



Une gamme cohérente consacrée à la sécurité dans l'entreprise

Leader dans le domaine de la sécurité des transports, l'APTH a développé deux types de formations à distances qui répondent aux obligations du chapitre 1.3 de l'ADR :

- Des formations longues pour les responsables du transport de marchandises dangereuses ;
- Des formations courtes (entre 2 et 3 heures) destinées aux personnels impliqués dans l'opération de transport de marchandises dangereuses.

Une troisième catégorie de formations apporte des informations précises sur des points réglementaires ou techniques précis, en relation avec le monde du transport.



Vos contacts

Nord-Ouest : Y.SAOUT - 06 84 95 48 38
yves.saout@aph.fr

Nord-Est : C. ISTRIA - 06 84 95 48 22
christophe.istria@aph.fr

Centre-Ouest : C.BATISTA - 06 43 58 15 54
chrystelle.batista@aph.fr

Centre-Est : J.F. GUILLARD - 06 78 55 79 51
jean-francois.guillard@aph.fr

Sud : O. WEBBER - 06 21 87 07 25
olivier.webber@aph.fr

DOM-TOM : D. VEYRY - 06 84 95 48 20
dominique.veyry@aph.fr

Plus d'efficacité et de flexibilité, moins de coûts et de contraintes

Les avantages des formations à distance sont multiples :

Pédagogiques

Le e-learning permet de s'adapter aux rythmes des stagiaires. Le stagiaire peut se former où il veut et quand il veut !

C'est une pédagogie innovante née à l'ère d'internet et adaptée à tous les publics.

Organisationnels

Le e-learning, connecté à notre dispositif informatique, simplifie les actes administratifs.

La création de plateforme privatisées pour certains clients donne plus de souplesse pour la gestion des apprenants.

Économiques

La suppression des frais liés aux déplacements et aux frais de location de salle, le gain de temps, la réduction des pertes d'exploitation, entraînent des économies importantes.

Adaptez nos contenus à vos besoins de formation

La richesse de nos supports pédagogiques et leur structure modulaire permettent de configurer des parcours pédagogiques adaptés à vos besoins, à vos métiers.

Notre cellule d'ingénierie de formation est à votre disposition pour étudier des solutions conformes à vos attentes.

Nous pouvons également vous configurer une plate-forme e-learning « privatisée » qui autorisera votre service formation à gérer intégralement le processus de formation à distance de votre entreprise.



LA PLATEFORME RISEUP

Pour diffuser ses formations en ligne l'APTH a choisi la plateforme LMS (Learning Management System) développée par la société RiseUp.

RiseUp est une société française qui a le souci constant de faire évoluer sa plateforme pour l'adapter au mieux aux besoins des clients, à l'évolution de la réglementation et aux innovations technologiques.

SIMPLICITÉ D'UTILISATION

Le Campus Digital de l'APTH se caractérise par sa très grande simplicité d'utilisation et la limitation des formalités administratives rébarbatives :

- L'apprenant reçoit son inscription par mail ;
- Il se connecte à la plateforme, puis à sa formation, par un simple clic ;
- L'évaluation finale est réalisée sous la forme d'un quiz ;
- L'attestation de formation arrive directement dans sa boîte mail.

DOCUMENTS LÉGAUX ET SUIVIS STATISTIQUES

La plateforme RiseUp est conforme aux exigences réglementaires imposées aux formations à distance et répond à 9 critères de certification Qualiopi.

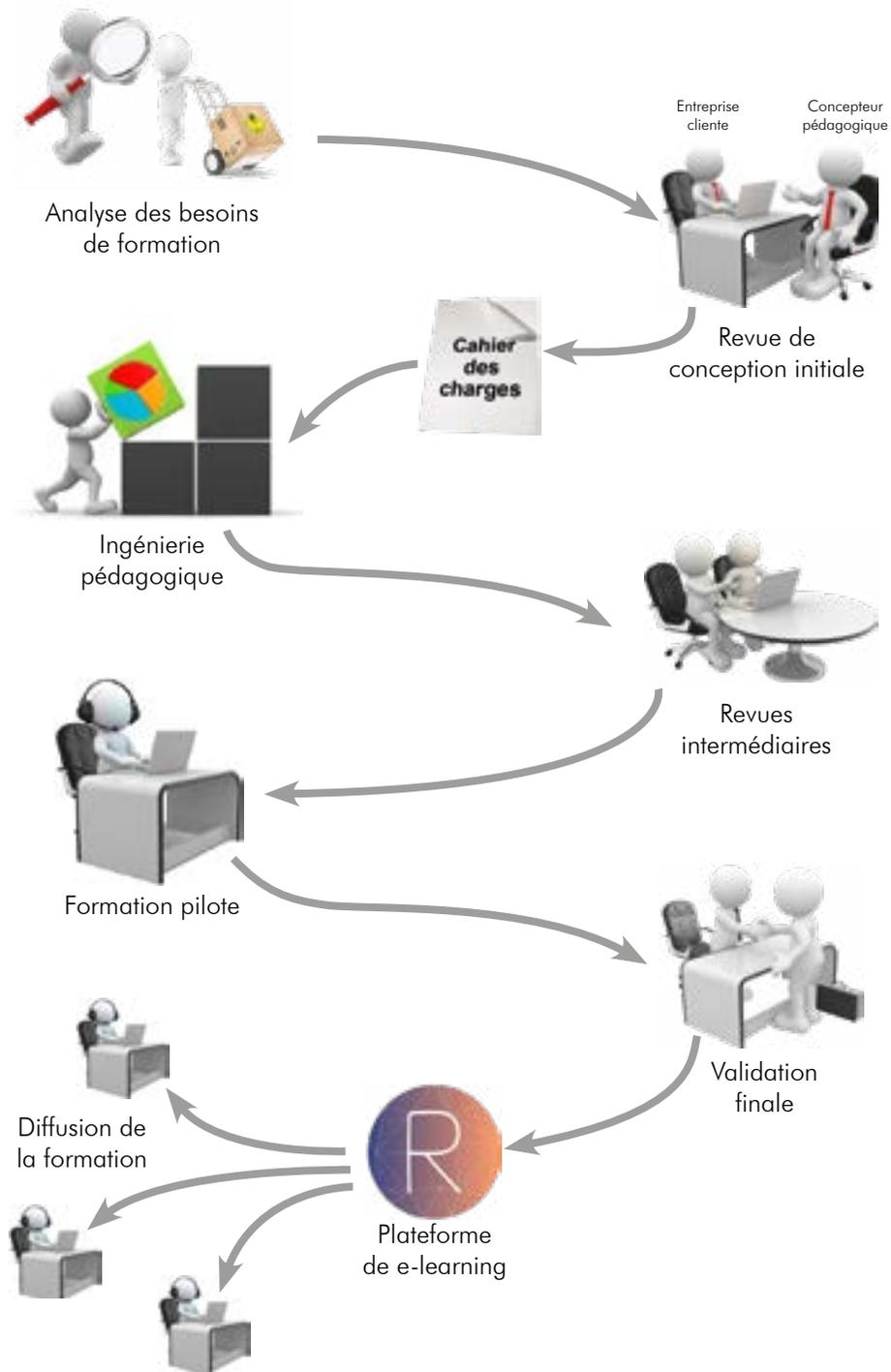
Elle permet d'éditer les documents légaux et de publier les statistiques attachées aux formations ou aux parcours individuels des apprenants.

DES PLATEFORMES PARTENAIRES

L'APTH propose aux entreprises la mise à disposition de «Plateformes partenaires» personnalisées qui permettent aux services de ressources humaines de gérer intégralement toutes les étapes du processus de formation :

- L'inscription des apprenants ;
- La construction de parcours personnalisés ;
- Le suivi des parcours ;
- Le tutorat et les relances ;
- L'enregistrements des données et l'archivage ;
- L'édition des documents légaux et des données statistiques.

Chaque «Plateforme partenaire» est connectée à l'ensemble des produits e-learning de l'APTH (à ce jour 12 formations). L'entreprise dispose ainsi d'un outil complet qui lui permet de gérer les formations à distance de ses collaborateurs, en toute autonomie.



DES FORMATIONS SUR MESURE

Outre les formations inscrites à son catalogue, l'APTH propose à ses clients deux voies pour produire des formations originales, sur mesure :

- En adaptant les supports existants. La structure modulaire de nos formations permet, en effet, de produire très rapidement des contenus adaptés aux différents métiers de l'entreprise.
- En créant de nouvelles formations à partir d'un cahier des charges fourni par l'entreprise cliente. Cette voie, qui demande plus de temps et des moyens en ingénierie pédagogique plus importants, permet de bâtir des formations parfaitement adaptées aux besoins de l'entreprise.

CO-RÉALISATION AVEC LE COMMANDITAIRE

A l'APTH, on considère que la réussite d'une action de formation est toujours le résultat d'une rencontre entre deux compétences : une compétence « métier » et une compétence en « ingénierie de la formation ».

L'entreprise cliente connaît son « métier » : ses objectifs stratégiques et opérationnels, ses besoins de formations, ses procédures, ses produits, etc. L'APTH maîtrise « l'ingénierie de formation » : les principes pédagogiques, les outils de conception, l'expertise dans les domaines réglementaires. Elle dispose d'une importante bibliothèque de supports pédagogiques. Enfin, elle sait comment aider l'entreprise cliente à transformer un « besoin de formation » en « objectifs pédagogiques ». Cette compétence lui permet de bâtir des formations ADR 1.3 spécifiques, sur mesure, parfaitement adaptées aux besoins des entreprises.

MÉTHODOLOGIE

Le processus de conception pédagogique suit une procédure simple et efficace dans laquelle le client est impliqué dès l'origine. Les points les plus importants de cette démarche, schématisés ci-contre, sont les suivants :

- Gestion de chaque conception en mode projet où les responsabilités et les rôles sont définis dès le départ : client, responsable client, concepteur, expert, animateur référent.
- La démarche suit des phases bien identifiées : évaluation des besoins, revue initiale, revue de conception, stage pilote, validation finale.
- L'adaptation de formations existantes suit une procédure allégée mais néanmoins rigoureuse où chacun des acteurs conserve en permanence un regard sur l'avancement du projet.

**DÉCOUVRIR OU
APPROFONDIR SA
CONNAISSANCE DE
L'ADR**

au transport international
marchandises dangereuses par route

ADR 2021

Volume I



@M2CAD - LA RÉGLEMENTATION DU TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES



Encadrement, maîtrise, personnels logistiques, commerciaux et administratifs.

Organisateurs ayant à orienter, décider ou contrôler le respect et l'application de la réglementation du transport des marchandises dangereuses.



- Connaître les risques présentés par les marchandises dangereuses.
- Maîtriser les informations, les exigences réglementaires et appliquer correctement les réglementations.
- Développer un esprit de sécurité et de prévention.



- Caractéristiques et dangers des produits.
- Expériences.
- La réglementation du transport des marchandises dangereuses.
- Classement des marchandises dangereuses.
- Exercices.
- Conditionnement et emballage marquage et étiquetage.
- Le chargement.
- Transports, signalisation chargement/déchargement des citernes.
- Les documents réglementaires.
- La prévention des risques.
- Le protocole de sécurité.
- Les responsabilités.
- Rôle et missions du Conseiller à la Sécurité.
- La Sûreté.



14 heures



Attestation ADR 1.3



La réglementation du transport de marchandises dangereuses (184 p)



281 € HT



@M1COL - RÉGLEMENTATION DU TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES EN COLIS



Encadrement, maîtrise, personnels logistiques, commerciaux et administratifs.

Organisateurs ayant à orienter, décider ou contrôler le respect et l'application de la réglementation du transport des marchandises dangereuses en colis.



- Connaître les risques présentés par les marchandises dangereuses.
- Maîtriser les informations, les exigences réglementaires et appliquer correctement les réglementations applicables au transport de marchandises dangereuses en colis.
- Développer un esprit de sécurité et de prévention.



- Caractéristiques et dangers des produits.
- Prévention des risques et équipements de protection.
- La réglementation du transport des marchandises dangereuses.
- Classement des marchandises.
- Emballage, marquage et étiquetage des colis.
- Les différents cas de dispenses.
- Chargement et déchargement, protocole de sécurité.
- Transport et signalisation.
- Les documents réglementaires.
- Responsabilités des acteurs du transport.
- La sûreté.
- Les déchets dangereux.



7 heures



Attestation ADR 1.3



La réglementation du transport de marchandises dangereuses (184 p)



200 € HT



@M05COL - L'ESSENTIEL DE LA RÉGLEMENTATION DU TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES



Personnel des services logistiques, commerciaux et administratifs.
Exploitants, opérateurs, ayant à appliquer et à respecter la réglementation du transport des marchandises dangereuses (ADR).



- Connaître les risques présentés par les marchandises dangereuses.
- Connaître les exigences réglementaires et appliquer correctement les réglementations applicables au transport de marchandises dangereuses en colis.
- Développer un esprit de sécurité et de prévention.



- Caractéristiques et dangers des produits.
- Prévention des risques et équipements de protection.
- La réglementation du transport des marchandises dangereuses.
- Classement des marchandises dangereuses.
- Emballage, marquage et étiquetage des colis.
- les différents cas de dispenses.
- Le chargement, déchargement, protocole de sécurité.
- Transport et signalisation.
- Les documents réglementaires.
- Responsabilités des acteurs du transport.
- La sûreté.
- Les déchets dangereux.



4 heures



Attestation ADR 1.3



Le transport routier de marchandises dangereuses en colis (125 p).



140 € HT



@M05DIS - LE TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES ET LES CAS DE DISPENSES DE L'ADR



Conducteurs de véhicules, personnels des services logistiques, commerciaux et administratifs transportant, expédiant ou réceptionnant des marchandises dangereuses dont le conditionnement ou les quantités entrent dans le cadre des dispenses prévues par l'ADR.



- Connaître les risques présentés par les marchandises dangereuses.
- Savoir appliquer les prescriptions de l'ADR qui demeurent applicables dans les cas de dispenses partielles prévues aux 1.1.3.4 et 1.1.3.6
- Développer un esprit de sécurité et de prévention.



- Caractéristiques et dangers des produits.
- Prévention des risques et équipements de protection.
- La réglementation du transport des marchandises dangereuses.
- Classement des marchandises dangereuses.
- Emballage, marquage et étiquetage des colis.
- les différents cas de dispenses, prévues au 1.1.3.4 et 1.1.3.6
- Chargement, déchargement, protocole de sécurité.
- Le transport et la signalisation.
- Les documents réglementaires.
- Responsabilités des acteurs du transport.
- Savoir intervenir en cas d'accident



4 heures



Attestation ADR 1.3



Le transport routier de marchandises dangereuses en colis (125 p).



140 € HT

**TRAVAILLER EN
SÉCURITÉ AVEC LES
MARCHANDISES
DANGEREUSES**



@M1FOD - RÉGLEMENTATION ET SÉCURITÉ DANS LES ENTREPRISES DE DISTRIBUTION DE COMBUSTIBLE



Le personnel des entreprises de distribution de combustibles autres que les conducteurs de véhicules poids lourds.



- Connaître es différentes catégories de carburants, leurs caractéristiques et leurs dangers.
- Connaître la réglementation ADR et les prescriptions applicables aux entreprises de distribution de combustibles.
- Connaître les règles de sécurité et de sûreté à respecter dans le cadre de son activité.



- Introduction.
- Origine et caractéristiques des carburants.
- Les dangers des combustibles et carburants.
- Les réglementations liées à la sécurité des stations-services : Code du Travail, Code de l'Environnement, ADR.
- Les prescriptions de l'ADR applicables aux entreprises de distribution de combustibles.
- Responsabilités des acteurs du transport.
- La procédure de chargement et de livraison.
- Comment intervenir en cas d'accident.



3,5 heures



Attestation ADR 1.3



La sécurité dans les entreprises de distribution de combustibles (78 p)



140 € HT



@M05ESS - RÉGLEMENTATIONS ET SÉCURITÉ DANS LES STATIONS-SERVICES



Exploitants et personnels des stations-services.



- Connaître les différentes catégories de carburants, leurs caractéristiques et leurs dangers.
- Connaître la réglementation ADR et les prescriptions applicables aux activités liées à la distribution de carburant.
- Connaître les principaux équipements d'une station-service et la procédure de livraison.
- Connaître les règles de sécurité et de sûreté à respecter dans le cadre de son activité.



- Introduction.
- Origine et caractéristiques des carburants.
- Les dangers des carburants.
- Les réglementations liées à la sécurité des stations-services : Code du Travail, Code de l'Environnement, ADR.
- Les prescriptions de l'ADR.
- Responsabilités des acteurs du transport.
- Structure et organisation d'une station-service.
- La procédure de livraison.
- Comment intervenir en cas d'accident.



3,5 heures



Attestation ADR 1.3



La gestion de la sécurité dans les stations-services (134 pages).



140 € HT



@M1LOG - FORMATION À LA SÉCURITÉ DU PERSONNEL DES CENTRES DE MESSAGERIE ET DE GROUPAGE



L'ensemble du personnel de quai des centres de messagerie et de groupage.



- Connaître les différents risques des marchandises dangereuses.
- Etre capable d'identifier un colis de marchandises dangereuses.
- Etre capable de mettre en application les processus internes et de sécurité lors des opérations de chargement/déchargement/manutention.
- Etre capable d'adapter son comportement à la situation en cas d'anomalie.



- Les dangers des matières.
- Etiquetage et signalisation des dangers.
- Les prescriptions de l'ADR concernant le personnel de quai.
- Les mesures générales de sûreté.
- Savoir se protéger.
- Comment intervenir en cas d'accident.



3,5 heures



Attestation ADR 1.3



Travailler en sécurité sur les quais de chargement (64 pages)



140 € HT



GROS
ÉLECTROMÉNAGER



LAMPES



DÉCHETS DIFFUS
SPECIFIQUE (DDS)



PILES BOUTONS



PAPIERS



MÉTAUX



CARTOUCHES ENCRE



AMIANTE / CIMENT



GRAVATS / INERTES



PLASTIQUES



DÉCHETS VERTS



BOIS

@M1DEC - SÉCURITÉ DES PERSONNELS DES DÉCHETTERIES TRAITANT DES PRODUITS DANGEREUX



L'ensemble des personnels des déchetteries soumises à la réglementation des ICPE et de l'ADR.



- Connaître les réglementations s'appliquant aux déchetteries.
- Connaître les différents risques des déchets dangereux.
- Etre capable de mettre en application les process internes et de sécurité lors des opérations de chargement/déchargement/manutention/réexpédition de déchets dangereux.
- Etre capable d'adapter son comportement à la situation en cas d'anomalie.



- Les réglementations : Code du travail, Code de l'environnement, ADR.
- Les dangers liés aux activités.
- Connaître les dangers des matières et savoir les détecter.
- Le risque d'incendie et les moyens d'extinction.
- Procédures de réception et d'expédition des déchets.
- Savoir se protéger.
- Comment intervenir en cas d'accident.



3,5 heures



Attestation ADR 1.3



Le transport de déchets dangereux (116 pages).



140 € HT

FORMATIONS AUTRES



@M05GNV - LE GAZ NATUREL POUR VÉHICULE (GNV) : UN NOUVEAU CARBURANT



Conducteurs de véhicules fonctionnant au GNL ou au GNC.
Personnes travaillant dans des entreprises utilisant des véhicules roulant au GNV.



- Connaître les caractéristiques et les dangers du gaz naturel pour véhicule (GNV) sous les formes comprimée et liquide.
- Connaître les caractéristiques des véhicules roulant au GNV et les dispositifs de sécurité des réservoirs.
- Connaître la procédure de ravitaillement de ces véhicules.



- Le gaz naturel : un nouveau carburant.
- Caractéristiques et dangers du GNL et du GNC.
- Les feux de gaz naturel.
- Les véhicules : réglementation et normes, caractéristiques des circuits de distribution de carburant, les dispositifs de protection et de sécurité des réservoirs.
- Les procédures de ravitaillement.
- Savoir se protéger.



3,5 heures



Attestation de formation



Le gaz naturel : un nouveau carburant (64 pages).



140 € HT



@MORSE - LA RÉGLEMENTATION SOCIALE DANS LE TRANSPORT ROUTIER



Les conducteurs routiers.

Les exploitants et le personnel d'encadrement des entreprises de transport.



- Connaître et respecter la réglementation du transport routier.
- Mettre en œuvre les règles du Code du Travail concernant le transport routier.
- Mettre en œuvre la Réglementation Sociale Européenne dans les transports.
- Connaître les dispositifs de contrôle et les sanctions liées aux infractions.



- Présentation des textes régissant les activités du conducteur.
- Le Code du Travail : amplitude, temps de service, travail de nuit, les pauses.
- La Réglementation Sociale Européenne : les temps de conduite, temps de repos journalier et hebdomadaire.
- Les dispositifs de contrôle : les chronotachygraphes, les cartes tachygraphiques, les feuilles et tickets de contrôle.
- Infractions et contraventions.
- Contrôles et responsabilités.



2 heures



Attestation de formation



La réglementation sociale dans le transport routier (34 pages).



80 € HT



@MOSUR - NOTIONS RELATIVES A LA SÛRETÉ DANS LE TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES



Toute personne dont l'activité est en relation avec des opérations de transport de marchandises dangereuses.



- Connaître les prescriptions de sûreté prévues au chapitre 1.10 de l'ADR.
- Savoir identifier les transports qualifiés à «haut risque» par le chapitre 1.10 de l'ADR.
- Savoir adopter un comportement adapté au risque «sûreté» lié au transport de marchandises dangereuses.



- Quelques exemples.
- Les règles de sûreté applicables à tous les transports de marchandises dangereuses.
- Les marchandises à haut risque.
- Le tableau du 1.10.3.1.2.
- Le plan de sûreté.
- La sûreté au quotidien.
- La sûreté : un nouvel état d'esprit.
- Comment réagir en cas d'agression.



1 heure.



Attestation de formation.



La sûreté et le transport routier de marchandises (72 pages).



60 € HT



Engagée il y a plus de 20 ans, la digitalisation des activités des entreprises est un phénomène de fond désormais irréversible.

La numérisation, en prenant en charge des tâches répétitives sans réelle valeur ajoutée, libère le salarié qui peut, dès lors, se concentrer pleinement à son métier.

L'APTH, fidèle à son esprit d'innovation, s'inscrit pleinement dans cette dynamique en proposant aux entreprises des formations digitales au format e.learning.

